



MONTS
de Genève
Office de tourisme

COMITÉ DE DIRECTION
OT MONTS DE GENEVE

Séance du 02 juin 2022 à 18h30 sous la présidence de M. P. ANTOINE
Lieu : Communauté de Communes du Genevois



Séance du : 02 juin 2022

Nombre de membres du comité de direction : 19

Nombre de membres présentés ou représentés : 10

Président de séance : Monsieur ANTOINE

Secrétaire de séance : Madame MARTIN

Nombre de membres présents ou représentés des élus Annemasse Agglo : (2) Monsieur ANTOINE et Madame MARTIN

Nombre de membres présents ou représentés des élus du Genevois : (4) Madame LOYAU et Messieurs DE VIRY, VULLIET, DE SMEDT.

Nombre de membres présents ou représentés des socio professionnels : (4) Madame BUSSAT et Messieurs MOUCHET, TOUTAIN et DANNECKER.

Membre de L'Office de Tourisme des Monts de Genève : Carole INCANDELA directrice ,
Pauline AILLAUD (assistante RH), Elsa MERCIER (responsable ressources)

Début de séance : 18h37

Le quorum est atteint.

DÉLIBÉRATIONS

COMITÉ DE DIRECTION – OT MONTS DE GENEVE – 02.06.22

1. Election membre comité direction – collège socio-professionnel

*Vu l'article R133-4 du Code du Tourisme, prévoyant l'élection des membres élus pour le Comité de Direction,
Vu l'article 5 des statuts prévoyant les conditions de désignation des membres du comité de direction,
Le collège des professionnels est composé de 9 membres titulaires, représentants les professions, organismes et associations intéressés par le développement du tourisme du territoire, ainsi que leurs 9 suppléants.*

Considérant le désistement d'un membre « Représentants des associations et entreprises de loisirs et/ou de tourisme » au poste de suppléant,
Il est nécessaire de procéder à une nouvelle élection.

Siège(s) à pourvoir : 1 représentant suppléant

> ... candidatures :

Nom	Structure	Territoire
Suppléant		
Suppléant		

Résultat des votes :

vote pour M. X

vote pour M. Y

bulletins blancs :

Le Comité de direction,

ELIT XXXXX au poste suppléant du collège socioprofessionnel « Représentants des associations et entreprises de loisirs et/ou de tourisme »

**Reporté au
jeudi 28 septembre 2022
18h30**



2. Tarifs Pass Léman France - présentation

#VIVEZ LE LÉMAN EN GRAND !

Le PASS LEMAN c'est :

- ✓ Un PASS d'une durée limitée (48h, 96h ou à la saison),
- ✓ Un PASS payant donnant accès à une soixantaine d'offres à tarif préférentiel sur la rive française du Léman,
- ✓ Un PASS nominatif et non cessible,
- ✓ Un PASS en vente aux Offices de Tourisme de la rive française du Léman : Evian, Thonon, Yvoire, Sciez, Habère-Poche, Bellevaux, Annemasse et Neydens,
- ✓ Un PASS valable dès juin et jusqu'au 31/10 minimum,



Tarif 2 jours : 8€
Tarif 4 jours : 14€
Tarif saison : 30€

En vente du 01 juin au 31 octobre 2022.

11 partenaires impliqués sur notre territoire

Manoir des livres - Archipel Butor
Maison du Salève
Filenvol
Vitam
TNA (aquaparc)
Hameau du père Noël
Grand parc d'Andilly – été
Challenge the Room
Crazy school
Madnesscape
Elevation Indoor



Tarifs Pass Léman France

M. ANTOINE demande s'il y a la possibilité pour les partenaires de s'inscrire au fur et à mesure.

Carole explique que le dispositif étant dématérialisé, les partenaires peuvent effectivement s'inscrire, mais sous réserve d'être accessible au grand public, de pouvoir proposer des réductions et sur convention.

Il y a moins de « contrainte » en dématérialisé.

Carole explique que Water Circus s'est retiré car ils n'ont pas les outils adéquates pour flasher le QR code, ce système étant uniquement valable avec Android.

Mme BUSSAT demande pourquoi le QR Code n'est pas valable sur les 2 systèmes.

M. DE VIRY indique que c'est le même prestataire que pour le PASS PRO TOURISME de IDT. Pourtant les 2 sont proposés, iPhone et Android, mais uniquement Android fonctionne.

Carole explique que c'est une problématique qui a été soulevée après la signature du contrat avec le prestataire. Et qu'à aujourd'hui le système de QR code sous iPhone ne sera pas disponible cette année.

M. ANTOINE demande s'il est possible d'effectuer l'achat du Pass Léman France en ligne ? Carole explique que l'on peut retrouver le Pass en OT auprès des conseillers en séjour et une réflexion est menée pour le commercialiser par le biais de notre centrale de réservation pour l'année prochaine. La problématique se trouve dans le fait que tous les OT de Léman France Lacs et Montagnes n'en disposent pas.

Carole complète en indiquant qu'avec la digitalisation du Pass, on pourra identifier plus précisément les informations concernant les visiteurs de notre territoire.

Mme BUSSAT indique qu'il serait bien de faire un affichage avec un QR code pour que les visiteurs puissent acheter leurs Pass en toute autonomie l'année prochaine.

Mme LOYAU demande si cela a été essayé avec Guitare en Scène ou autre évènement culturel.

Carole explique que pour le moment l'offre se concentre sur les activités de loisirs.

M. DE VIRY ajoute que le RoadBook peut répondre à la demande des visiteurs pour les évènements de ce type.

M. DE VIRY revient sur la proposition de tarification préférentielle pour les partenaires.

Carole explique que l'an dernier un tarif avait été proposé aux partenaires pour aussi commercialiser le Pass chez eux, avec la condition d'acheter 30 Pass. Cette idée a été abandonnée, du fait de sa dématérialisation cette année.

C'est un choix unanime et concerté entre OT. Cela permettra aux OT de bien appréhender le nouvel outil et de le tester.

2. Tarifs Pass Léman France - tarification

*Vu l'article L134-6 du code du tourisme,
Vu l'article 13 des statuts de l'EPIC Monts de Genève qui prévoit que le budget de l'EPIC comprend notamment en recettes le produit des recettes commerciales,
Vu la délibération 2010-10, portant création de la régie de recettes et d'avance,
Vu la délibération 2010-12 autorisant la vente pour compte de tiers,*

Considérant qu'il est nécessaire pour les Monts de Genève de fixer les principaux tarifs appliqués par l'Office du Tourisme pour les produits en vente dans son espace boutique,

Considérant la vente du pass Léman France pour la saison de juin à octobre 2022,

Considérant que la grille tarifaire présentée ci-dessous,

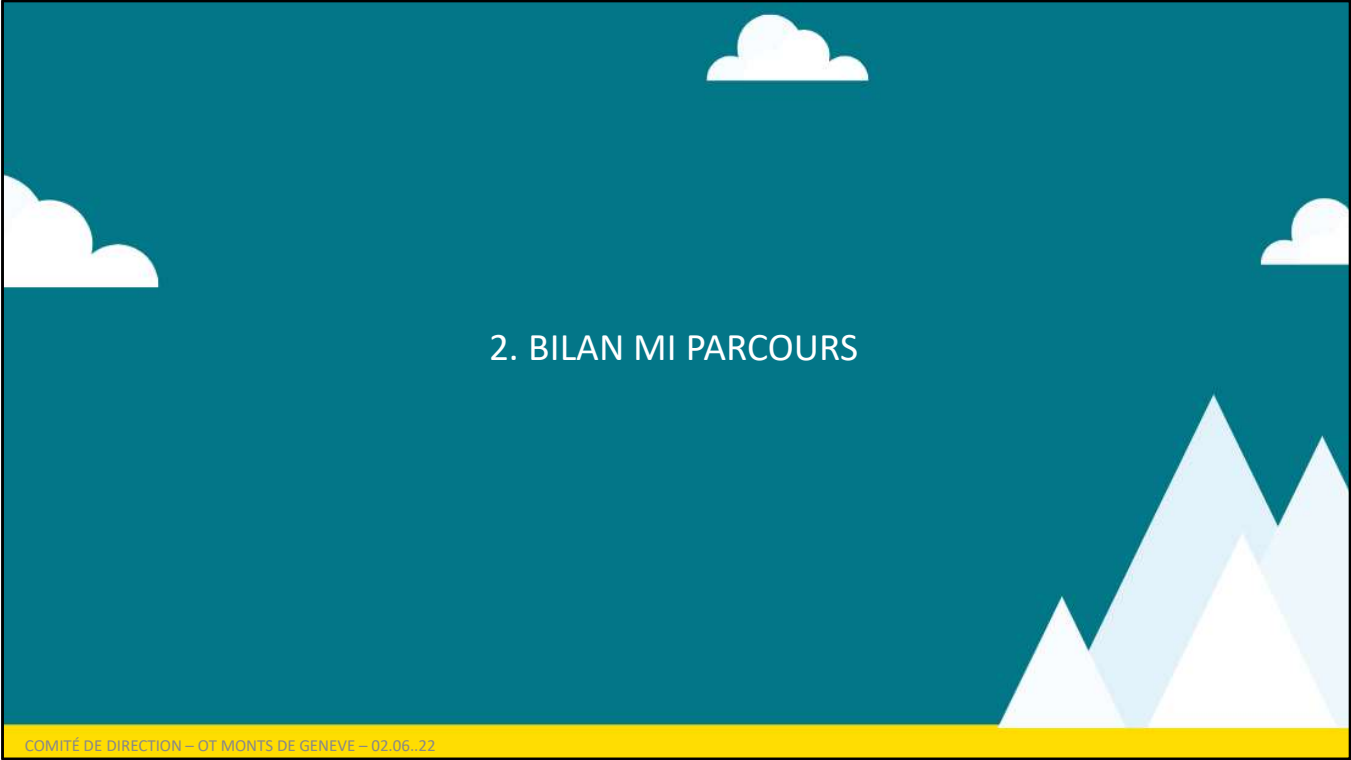
	Tarif 2 jours	Tarif 4 jours	Tarif saison (juin à octobre)
Pass Léman France – grand public	8 €	14 €	30 €

Il est proposé au Comité de Direction,

D'APPROUVER les tarifs de vente du Pass Léman France pour la saison 2022 .



**Au vu de cet exposé, le Comité de direction,
APPROUVE, à l'unanimité, la tarification PASS LEMAN France.**



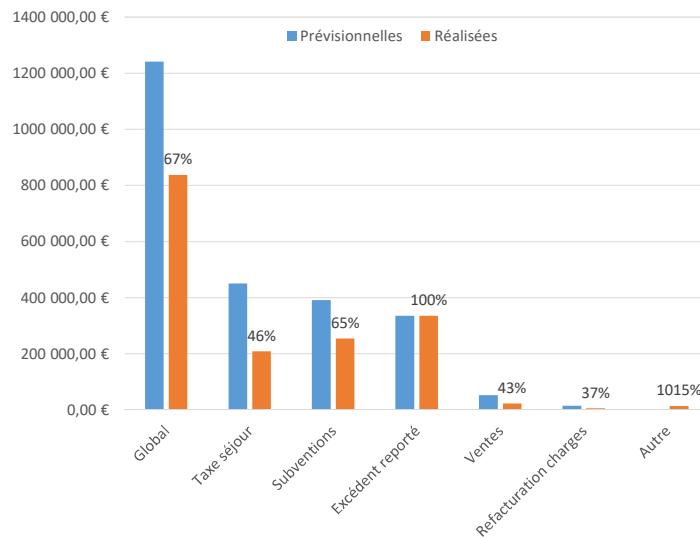
2. BILAN MI PARCOURS

COMITÉ DE DIRECTION – OT MONTS DE GENEVE – 02.06.22

SUIVI BUDGET au 31/05/2022

Trésorerie au 31/05/2022 : 437 231,09€

Recettes :



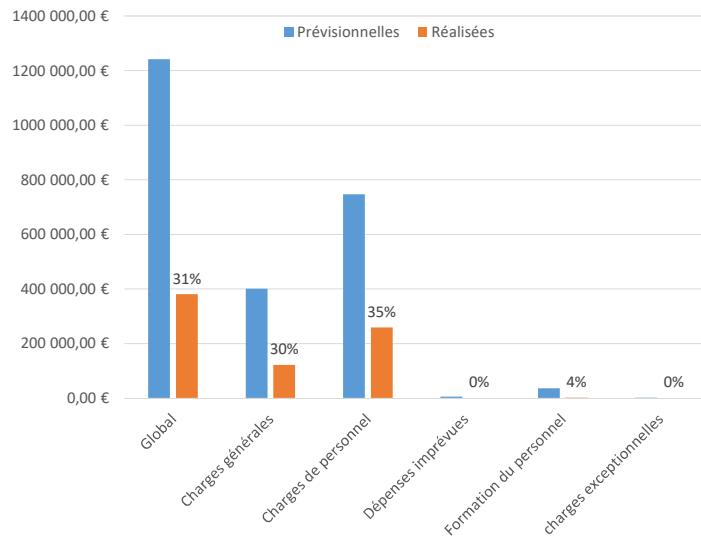
Avancement : 41,66%

Chapitre ou Compte	Budgetisé	Réalisé	
		Montant	%
Fonctionnement - Recette	1 241 294,00 €	836 846,83 €	67,42%
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	334 583,00 €	334 583,00 €	100,00%
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	334 583,00 €	334 583,00 €	100,00%
70 - Ventes de produits fabriqués, prestat* de services, marchandises	51 111,00 €	21 905,58 €	42,86%
706 - Prestations de services	42 611,00 €	16 244,50 €	38,12%
707 - Ventes de marchandises	8 500,00 €	5 061,08 €	60,60%
74 - Subventions d'exploitation	390 500,00 €	253 666,68 €	64,96%
74 - Subventions d'exploitation	390 500,00 €	253 666,68 €	64,96%
75 - Autres produits de gestion courante	465 100,00 €	226 691,57 €	48,74%
752 - Revenus des immeubles non affecté à des activités prof.	13 800,00 €	5 060,50 €	36,89%
753 - Reversement taxe de séjour	450 000,00 €	208 405,26 €	46,31%
7588 - Autres	1 300,00 €	13 195,81 €	1 015,08%



SUIVI BUDGET au 31/05/2022

Dépenses :



Avancement : 41,66%

Chapitre	Budgétisé	Réalisé	
		Montant	%
Fonctionnement - Dépense	1 241 294,00 €	380 666,61 €	30,67%
011 - Charges à caractère général	399 695,00 €	121 540,67 €	30,41%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	746 299,00 €	257 864,90 €	34,55%
022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)	5 000,00 €	0,00 €	0,00%
023 - Virement à la section d'investissement	27 000,00 €	0,00 €	0,00%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	27 800,00 €	0,00 €	0,00%
65 - Autres charges de gestion courante	35 000,00 €	1 261,04 €	3,60%
67 - Charges exceptionnelles	500,00 €	0,00 €	0,00%





POUR INFO

Évolution de la
grille tarifaire
Taxe de séjour

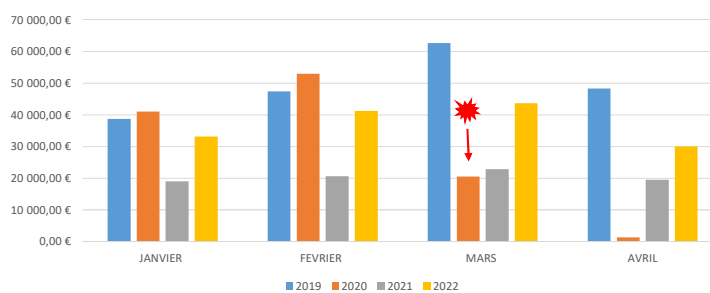
CHIFFRES CLES TAXE SEJOUR

Montants déclarés:



	2021	2022	Evolution entre 2021 et 2022		Evolution entre 2019 vs 2022
JANVIER	18 986,94 €	33 049,71 €	14 062,77 €	74,07 %	-14,47 %
FEVRIER	20 545,55 €	41 196,58 €	20 651,03 €	100,51 %	-12,52 %
MARS	22 741,34 €	43 629,74 €	20 888,40 €	91,85 %	-29,90 %
AVRIL	19 465,19 €	29 969,94 €	10 504,75 €	53,97 %	-25,30 %

Montants déclarés taxe séjour
2019-2020-2021-2022



CHIFFRES CLES TAXE SEJOUR

RECETTES TAXE SEJOUR 2022:

Réel perçu taxe de séjour 2022	133 789,81 €
Montant de 2021 perçu en 2022 (AA+CCG déc 21)	12 236,08 €
Total réel perçu en 2022 (trésor)	146 025,89 €

Reste à percevoir (CCG mars + AA + CCG avril 22)	74 568,18 €
---	--------------------

Total montants titrés par TP (non réglés)	37 915,74€
---	------------

Recettes TS 2022
220 594,07€

INFO – Redevables :

⇒ Appart City (Annemasse + Gaillard) : plan de sauvegarde adopté le 14/09/2021 qui fixe le paiement des dettes antérieures au 14/04/2021 sur 10 ans dont le montant restant à payer représente **37 338,88 €**.

⇒ Annemasse Apparts: reste **576,86€** (T3 2021) à régler.



PROJET D'UNE NOUVELLE DÉLIBÉRATION POUR 2023

La délibération devra être adoptée avant le 1er juillet 2022 pour être applicable en 2023.

ENJEUX

- Optimiser les recettes de la taxe de séjour
- Ré-égaliser le contenu des délibérations AA/CCG
- Intégrer les auberges collectives dans la grille tarifaire (catégorie 1*)
- Obtenir le label « station classée » en incitant les hébergeurs à classer leurs hébergements
- Réévaluer le taux proportionnel à 5% pour les hébergements en attente de classement ou non classés
- D'augmenter le tarif pour la catégorie Palace à 4€ - *stratégique car plafond pour le taux proportionnel*

PROPOSITION

Approuver la nouvelle grille tarifaire de taxe de séjour à compter du 1^{er} janvier 2023, jointe à la délibération

Approuver les modalités d'application de la taxe de séjour

Conseil Communautaire - Communauté de communes du Genevois : 30 mai 2022
Conseil Communautaire – Annemasse Agglo : 20 juin 2022





Élaboration d'un schéma de développement touristique commun entre Annemasse Agglo et la Communauté de communes du Genevois

Phase 2 - Avril 2022

LE DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE – 1ère phase de l'étude

- Un territoire de très forte vitalité économique
- La proximité de Genève et l'appartenance à une région de forte attractivité touristique
- Une accessibilité aisée avec un important nœud autoroutier
- Un tourisme d'affaires dynamique
- Une clientèle de proximité à fort pouvoir d'achat
- La présence d'équipements de loisirs indoor/outdoor structurants
- Une grande partie du territoire - véritable amphithéâtre naturel - offrant des perspectives remarquables en balcon sur le bassin lémanique
- Des espaces naturels facilement accessibles depuis les zones urbaines
- Le Salève, montagne iconique

FORCES

- Un territoire sous forte pression urbaine et démographique
- Un tourisme - avant tout de passage - avec une part dominante de la clientèle de proximité
- Un territoire très étiré où les mobilités internes (hors voiture) sont difficiles
- Une offre modeste en termes de sites culturels ouverts à la visite et l'absence de villages de caractère
- Un territoire souffrant d'un déficit d'image, faute d'une identité affirmée
- Une offre d'hébergement centrée sur la clientèle affaires, ne permettant pas de positionner le territoire pour du séjour de charme ou insolite
- Des flux touristiques qui échappent aux BIT

FAIBLESSES

OPPORTUNITÉS

- L'élargissement du périmètre de projet à l'échelle d'un territoire faisant destination et intégrant la totalité du massif du Salève
- L'opportunité de tirer parti de la double identité du territoire
- Les projets et chantiers en cours contribuant à la qualification de l'offre
- La possibilité d'utiliser le territoire comme un camp de base touristique pour rayonner vers de nombreux pôles touristiques à portée de main
- Capitaliser à partir du savoir-faire et de l'offre tourisme d'affaires
- Le potentiel de destination week-end (accessibilité + diversité)
- Mettre en valeur ce qui fédère à l'échelle du territoire : Viarhona, itinéraires vélos, GR65, mise en réseau des balcons naturels...
- Le potentiel d'une destination / resort loisirs

MENACES

- Un déficit d'indicateurs permettant d'apprécier la réalité touristique du territoire
- Une promotion touristique qui tend à laisser dans l'ombre une partie du territoire
- Un tiraillement récurrent entre stratégies de clientèles endogènes et exogènes
- Une concurrence touristique proche importante
- Un relatif sentiment d'infériorité touristique (Genève, Annecy, Chamonix...)
- Des visions du tourisme parfois différentes entre les deux collectivités de tutelle
- Des articulations parfois difficiles au sein de l'écosystème touristique
- Des partenaires institutionnels qui questionnent la pertinence de l'existence de l'Office de Tourisme

Un territoire intimement lié à Genève

Un territoire marqué par une forte dualité ville-campagne

Un territoire en mouvement

Le poids du tourisme d'affaires

Un territoire « à l'étroit » qui ne fait pas destination

Un territoire qui souffre d'un déficit d'image

Un potentiel loisirs (indoor/outdoor) à consolider

Un accueil touristique à repenser

11

Clés de positionnement

**Pour s'aérer, se ressourcer,
contempler le grand paysage,
tutoyer le ciel...**

Prendre de la hauteur, c'est s'évader,
prendre du temps pour soi

→ *Horizon propice aux loisirs nature
et sportifs, à la détente*

Un territoire qui invite à
prendre de la hauteur...
aux sens propre et figuré

**Pour relever les défis du 21^{ème}
siècle**

Prendre de la hauteur, c'est être en
capacité de voir plus loin, d'anticiper

→ *Horizon propice à la prise en compte
des enjeux urbains, écologiques et
climatiques, pour l'avenir*

Pour créer, imaginer, innover...

Prendre de la hauteur, c'est se donner
la possibilité d'avoir une vision plus
globale et se détacher des contingences
du quotidien

→ *Horizon propice à l'émulation
professionnelle et culturelle*

Les cibles de clientèles

OBJECTIFS :

- Consolider la stratégie clientèle endogène (clientèle loisirs), avec un travail prioritaire sur la cible spécifique des nouveaux arrivants (enjeu d'appropriation par les habitants)
- Qualifier la clientèle affaires
- Anticiper une stratégie de conquête de la clientèle exogène



Stratégie marketing 2021 de l'OT des Monts de Genève :
une priorité accordée au marché régional et de proximité



PROCHAINE ÉTAPE = ATELIERS 13 juin 2022

- Atelier 1 (10h- 12h) : Accueil et Mise en œuvre d'actions à destination des habitants et nouveaux arrivants sur le territoire
- Atelier 2 (10h - 12h) : Développement du tourisme d'affaires
- Atelier 3 (14h 16h) : Comment révéler les ressources patrimoniales et culturelles du territoire ?
- Atelier 4 (14h - 16h) : Démarche de valorisation touristique autour du Salève et des autres monts



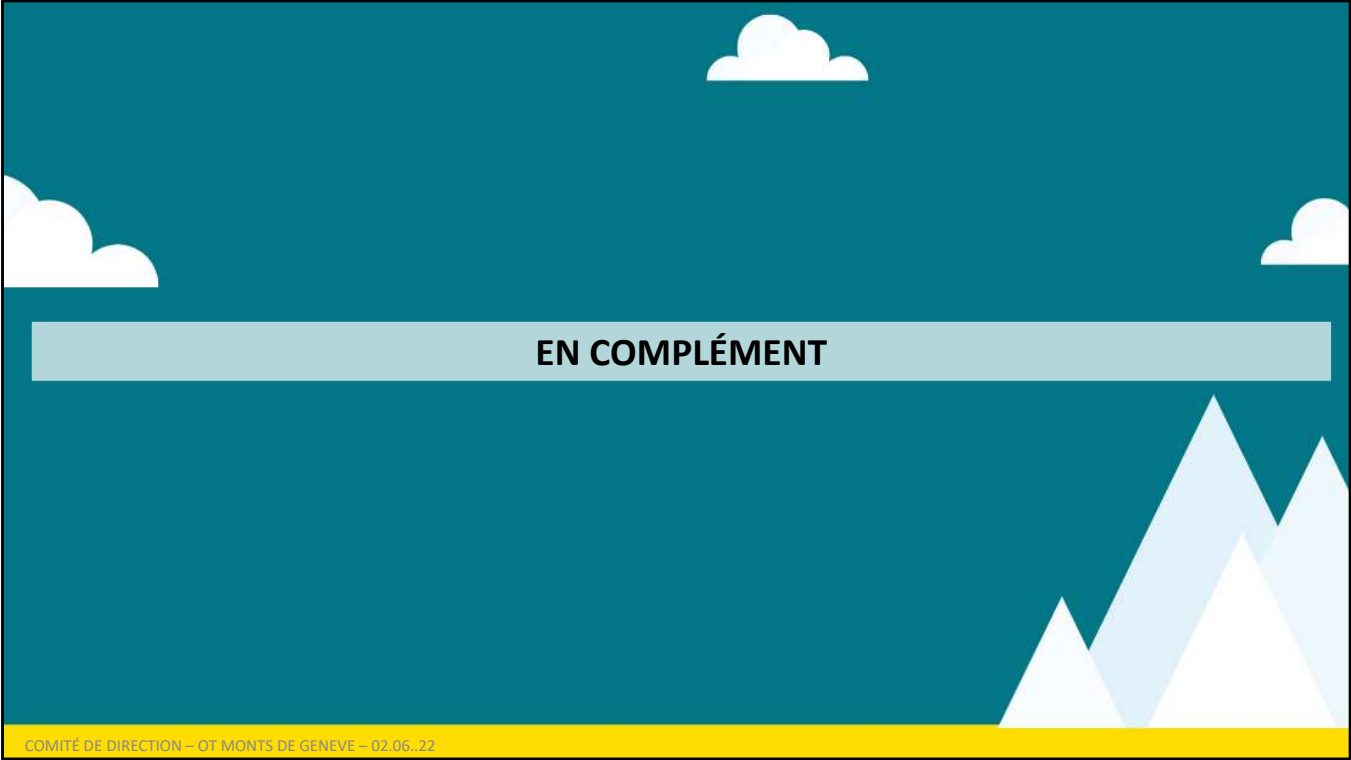
EN COMPLÉMENT

- Rencontre avec les élus des conseils municipaux pour présenter l'OT, échanger avec les membres élus et recueillir leurs attentes, besoins.

Réalisé :

- Commune de Viry
 - Communes de Collonges-sous-Salève
-
- Elargissement du périmètre de l'OT Monts de Genève au Pays de Cruseilles





EN COMPLÉMENT

COMITÉ DE DIRECTION – OT MONTS DE GENEVE – 02.06.22

EN COMPLÉMENT

- Rencontre avec les élus des conseils municipaux pour présenter l'OT, échanger avec les membres élus et recueillir leurs attentes, besoins.

Réalisé :

- Commune de Viry
 - Communes de Collonges-sous-Salève
-
- Elargissement du périmètre de l'OT Monts de Genève au Pays de Cruseilles







Fin de comité de direction à 20h.

A VOS AGENDAS
Prochain comité de direction
Le mercredi 28 septembre 2022 à 18h30
(lieu à définir)

COMITÉ DE DIRECTION – OT MONTS DE GENEVE – 02.06.22

LES EVENEMENTS A RAYONNEMENT TOURISTIQUE

FOCUS ÉVÉNEMENTS RAYONNANTS

L'agenda de l'été

Juin

Juillet

Septembre



Flashez moi !!

